

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents : **Jean-Yves SIGAUD, Nicole PEIX, Alette de WYNDT, Sandrine DEBELS, Marie Josèphe AYASSE, Olivier ROSSIT, Vincent GASPARD DOS SANTOS, Jean-François PIZZABALLA, Pauline BAYLE, Christian BRUNEL, Gérard VASCHALDE.**

Secrétaire de séance : **Pauline BAYLE.**

Pouvoir :

Approbation à l'unanimité par les conseillers municipaux, du compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Délibération n° 1 : DEMANDE DE SUBVENTION FODAC 2020 – VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire propose de demander l'aide du FODAC 2020 pour des travaux de voirie concernant la 2^{ème} tranche des travaux de la Route du Bois Noir.

Ces travaux permettront de terminer la sécurisation de cet accès sur la commune de Turriers.

L'estimation des travaux est d'un montant de 20 918 € pour 440 m de voirie.

Le maire propose de demander l'aide du FODAC 2020 auprès du Département 04 soit la somme de 9 700 €.

Délibération n° 2 : Demande de subvention DETR 2020 – Modification du projet initial.

Renouvellement du parc informatique et acquisition de matériel complémentaire au TBI – Ecole Paul Honorat – TURRIERS

Monsieur le Maire rappelle l'accord de la subvention DETR 2020 pour le renouvellement du parc informatique de l'école que nous avons obtenu le 30 avril 2020.

Entre la demande de subvention en décembre 2019, nous avons subi la période COVID 19 qui perdure et la reprise de l'école en mai, à la suite du confinement, a fait apparaître l'utilisation d'un vidéoprojecteur comme outil de travail avec les élèves. Notamment son utilisation en classe permet de réduire les déplacements et la manipulation de supports papiers.

Nous souhaitons donc demander une modification du projet initial afin d'inclure l'achat d'un vidéoprojecteur dans le financement de la DETR 2020.

Un nouveau devis a été établi et le fournisseur, nous a proposé aussi des ordinateurs moins coûteux pour une même qualité. De ce fait le projet global est un peu moins cher que le projet de décembre 2019.

Le coût global incluant l'équipement des ordinateurs, la barre de son pour le TBI et le vidéoprojecteur est de 4 343,14 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

MANIFESTATIONS :

- Le marché d'été s'est arrêté le 28 août, la fréquentation a été identique par rapport aux années précédentes.

- Le comité des fêtes a organisé un repas le jour du 14 juillet, le Maire remercie les bénévoles pour cette animation, compte-tenu que la fête d'été a été annulée.

En raison des contraintes sanitaires, il est difficile à ce jour, de savoir si le concours de mounes et le marché de Noël auront lieu.

La fête des randonnées aura lieu à TURRIERS cette année les 17 et 18 octobre.

- Le Café de FRANCE a été repris par Monsieur et Madame CORSI, l'ouverture est prévue prochainement.

ECOLE

- La rentrée des classes s'est déroulée le 1^{er} septembre, 32 enfants sont inscrits à l'école (16 pour les maternelles-CP, et 16 pour la classe CE1-CM2).

Les maternelles rentrent par le portail du haut, et les CE-CM par celui du bas.

Le jeu d'enfants a été remis en état par l'employé communal et Gérard VASCHALDE.

PROJET - TRAVAUX EN COURS :

- Ancienne école : Le projet avec SOLEIHA a été mis en stand-by. Un rendez-vous a eu lieu avec Laurence BORRELLY – Architecte. Elle doit établir un APS (Avant-Projet Sommaire).
- Les travaux d'éclairage public de Gières sont terminés.
- Les travaux de voirie du Chemin de Théoume et du cimetière sont prévus semaine 39.
- La Commission d'appel d'Offres a eu lieu ce jour pour la défense incendie de Gières et le remplacement des cuves à eau, l'entreprise SARL PISTONO de VEYNES a été retenue.
- Pour le projet de la nouvelle STEP, le dossier administratif n'est pas tout à fait terminé. Le démarrage des travaux ne se fera pas avant le printemps 2021.
- Pour 2021, un projet de rénovation de l'éclairage public du village est en cours (changements des lampes et des poteaux, enfouissement des câbles), un devis a été demandé.
- En ce qui concerne la numérotation des rues, une réunion publique aura lieu le vendredi 23 octobre à 18h avec La Poste.

AUTRES :

Beaucoup de villageois constatent une vitesse excessive dans le village. Une réflexion est en cours pour mettre en place des radars pédagogiques et/ou ralentisseurs.

Une distribution de masques lavables a été faite au profit des collégiens, lycéens et étudiants de la Commune.

Séance levée à 20h00